

Sœur Marcelle SYLVESTRE-PANTHET

5 janvier 1930 - 22 octobre 2023

« En tes mains Seigneur, je remets ma vie »

Cette prière d'abandon a toujours été le fil conducteur de la vie de sœur Marcelle et encore plus intensément durant quelques semaines de maladie à l'hôpital de Saint-Julien en Genevois : « *Le Bon Dieu fera comme Il voudra, disait-elle* ».

Sœur Marcelle s'en est allée sereinement, sans bruit, ce 22 octobre 2023. Elle s'en est allée dans sa 93^{ème} année et après 74 ans de vie religieuse.

Sœur Marcelle SYLVESTRE-PANTHET est née aux Villards-sur-Thônes le 5 janvier 1930, 3^{ème} d'une fratrie de 12 enfants. Elle voit le jour dans une famille courageuse et avec de solides qualités humaines et chrétiennes.

Plus tard, sûre de l'appel du Seigneur à la vie religieuse, encouragée par les Sœurs de la Croix présentes dans la vallée, appréciant leur vie, désirant les imiter, Marcelle âgée de 16 ans entre au postulat à Chavanod le 23 octobre 1946. Nous remarquons qu'elle s'en est allée, à un jour près, à la même date que son entrée au juvénat et cela fait tout de même 77 ans ! Après la formation requise, elle fera son premier engagement dans la Congrégation des Sœurs de la Croix le 3 mai 1949 et son engagement définitif le 16 septembre 1952. Elle a 22 ans.

Au niveau foi et engagement, Marcelle était à bonne école en famille. Plus tard son frère Jean entrera chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, présents eux aussi, dans la vallée de Thônes.

Dès 1949, au Pensionnat de la Sainte Famille à la Roche sur Foron, elle assure des surveillances tout en continuant des études. Ainsi, en 1951 elle obtient le Brevet Elémentaire lui permettant d'enseigner, puis ce sera le diplôme de catéchiste. En 1961, la Congrégation lui demande de devenir sous-maîtresse des novices à Chavanod.

En 1963, le diocèse la nomme responsable de l'enseignement religieux et de la formation des catéchistes. En 1965, sœur Marcelle réussit la licence d'enseignement religieux à Lyon. Dès 1971, elle assurera ce travail diocésain depuis la communauté de Poisy.

Parallèlement, elle sera tour à tour, Conseillère pour les Sœurs de France-Suisse, Adjointe puis Conseillère de l'équipe générale de notre Congrégation.

L'année 1976, est un grand tournant pour elle, puisqu'elle est nommée responsable de la Maison-Mère à Chavanod, lieu où sont prises en charge nos Sœurs plus ou moins dépendantes ou malades. Cette tâche va l'obliger à réduire son travail diocésain qu'elle laissera en 1983.

Durant 30 ans, sœur Marcelle assurera la responsabilité des Sœurs aînées avec bienveillance, portant son attention à chacune sans a priori. Si une sœur devait rester alitée, elle ne passait pas une journée sans lui faire une visite.

Aujourd'hui, personne ne peut dire combien de temps sœur Marcelle a passé à accompagner chaque sœur en fin de vie, au moment de son passage vers son éternité en Dieu. Mais, elle le faisait toujours avec compassion, bienveillance, respect, foi et espérance.

En 2006, avec sœur Marie-Thérèse Perrillat-Boiteux, elles arrivent toutes deux à Vulbens où la tâche sera moins lourde, puisqu'à Chavanod de grands changements s'annoncent dont le premier est l'ouverture de l'Ehpad Claudine Echernier le 1^{er} juillet 2009. Sœur Solange les rejoindra plus tard.

Dans toute sa vie apostolique, dans toutes ses responsabilités de Congrégation, sœur Marcelle s'est toujours montrée simple, discrète, disponible, dévouée, compétente, avec un humour délicat accompagné d'un sourire et une âme de paix. Nous reconnaissons en elle une sainte femme du quotidien.

Ses compagnes de communauté témoignent :

« Sœur Marcelle était la douceur même,
une femme paisible qui transmettait la paix autour d'elle.
Elle est allée jusqu'au bout du don d'elle-même.
Elle était aussi une femme de prière. L'une d'elle dit :
Elle m'a appris à prier. Son profond recueillement me portait à la prière ».

Pour la petite histoire, n'oublions pas que sœur Marcelle était célèbre au volant de sa petite deux chevaux objet de convoitises de la part de tant de collectionneurs !

Tant que sa santé le lui a permis, elle a assuré quelques services paroissiaux et des visites à des personnes âgées, en Ehpad et à domicile, mais toujours avec autant de discrétion et d'amabilité. Elle disait : *« Pendant que je peux, il faut apporter du bonheur aux autres »*.

Aujourd'hui, elle nous rassemble en l'église de Saint Julien.

Tous ensemble chère sœur Marcelle nous vous disons : Merci ! Merci de tout cœur !
Merci pour tout ce que vous nous avez apporté à toutes et à tous au travers de votre service de Congrégation, du diocèse et durant 17 ans en cette paroisse des saints Pierre et Paul en Genevois. Votre départ tourne pour nous une grande page de notre vie religieuse et humaine. Du haut du ciel, veillez sur nous tous afin de nous aider à continuer la fraternité et le service.

Pour sœur Marcelle et avec elle, en toute confiance redisons
« En tes mains Seigneur, je remets ma vie »

Eglise de Saint-Julien en Genevois
Vendredi 27 octobre 2023 / 10 h 00
Cimetière de Chavanod ce même jour vers 12h30